

CIWF
France



L214.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 août 2026

UNE VICTOIRE MAJEURE POUR LES ANIMAUX : BRITTANY FERRIES MET FIN AU TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

Après plusieurs mois de mobilisation collective portée par CIWF France, QUATRE PATTES, WELFARM, L214 et leurs partenaires européens, la compagnie maritime annonce la fin du transport d'animaux d'élevage vivants, y compris les veaux non sevrés, entre l'Irlande et la France à bord de ses navires, au plus tard en septembre 2026.

Cette annonce constitue une victoire majeure pour la protection animale. Elle fait suite à une mobilisation coordonnée de plusieurs organisations de protection animale en France, en Irlande, au Royaume-Uni et à travers l'Europe : **CIWF, QUATRE PATTES, WELFARM, L214, Ethical Farming Ireland, Eyes on Animals, Eurogroup for Animals, Southampton Animal Action et Dorset Animal Action.**

À la suite d'une décision qui avait suscité une vive indignation internationale, Brittany Ferries a repris, le **26 mars 2025**, le transport d'animaux d'élevage vivants entre l'Irlande et la France, après 30 ans d'interruption. Cette reprise concernait notamment le transport de veaux non sevrés, des animaux particulièrement vulnérables.

Depuis cette reprise, les organisations de protection animale se sont mobilisées pendant plusieurs mois pour demander à la compagnie maritime de mettre fin à cette pratique. Cette mobilisation a pris différentes formes : interpellations citoyennes, campagnes publiques, actions de terrain dans les ports en France, en Irlande et au Royaume-Uni, ainsi que plusieurs échanges avec l'entreprise.

Plus de **100 000 courriels** ont été envoyés à Brittany Ferries et deux pétitions ont recueilli plus de **100 000 signatures**. Des manifestations régulières ont également été organisées au cours de l'année écoulée, notamment à l'arrivée des ferries à Cherbourg et devant le siège de Brittany Ferries à Roscoff. Une mobilisation coordonnée sur les réseaux sociaux a permis d'alerter les clients de la compagnie maritime sur les conséquences de cette reprise du transport d'animaux vivants.

Lors de ces trajets, les veaux non sevrés arrivent en France après avoir passé plus de **18 heures sans alimentation**, une situation contraire aux exigences européennes en matière de protection des animaux transportés. Beaucoup d'entre eux poursuivent ensuite leur route vers d'autres pays européens, notamment les Pays-Bas, l'Espagne et la Pologne.

Une enquête publiée en janvier 2026 révèle que **82 % des citoyens européens** se déclarent préoccupés par le transport d'animaux très jeunes et non sevrés, tandis que seuls 22 % estiment que les protections actuelles sont suffisantes. L'exportation d'animaux vivants à des fins d'engraissement ou d'abattage a par ailleurs été interdite en Grande-Bretagne en 2024 en raison des souffrances qu'elle engendre.

Une large majorité des Français se prononce contre le transport longue distance des animaux non sevrés : 86 % estiment qu'ils ne devraient pas être transportés sur de telles distances, tandis que 82 % se déclarent préoccupés par le bien-être des animaux pendant leur transport.

Le retrait de Brittany Ferries de ce commerce fait désormais d'Irish Ferries le seul transporteur maritime à poursuivre le transport de veaux non sevrés entre l'Irlande et la France, depuis le retrait de Stena Line de cette liaison l'année dernière. La pression monte désormais sur Irish Ferries pour qu'elle prenne la même décision.

Yvan Savy, Directeur CIWF France, déclare :

« Cette victoire est le fruit d'une mobilisation collective exceptionnelle des ONG de protection animale et des citoyens qui, depuis des mois, refusent d'accepter l'inacceptable : les animaux ne sont pas des marchandises et ne devraient jamais être contraints de subir des transports longs et éprouvants. Nous saluons l'annonce de Brittany Ferries, mais notre mobilisation continue : nous appelons Irish Ferries à mettre fin à ce commerce cruel. La révision du règlement européen sur le transport des animaux doit également être l'occasion de renforcer durablement leur protection et de mettre fin aux calvaires des animaux. »

Nikita Bachelard, Responsable du Pôle Programmes – QUATRE PATTES

« Cette victoire est le fruit d'une mobilisation collective sans précédent à travers l'Europe. Aujourd'hui, un signal fort est envoyé : le bien-être animal ne peut plus être ignoré. La décision de Brittany Ferries est une avancée majeure pour les animaux. Elle démontre que la mobilisation citoyenne et associative peut faire évoluer les pratiques lorsqu'elles engendrent des souffrances évitables. »

Stéphane BOISSAVY, Responsable du Pôle Campagnes, Plaidoyer et Affaires Juridiques, WELFARM, déclare :

« La décision de Brittany Ferries est avant tout le résultat d'une mobilisation incroyable des ONG de protection animale et de leurs sympathisants des deux côtés de la Manche et de la Mer d'Irlande. Que ce soit sur le terrain, au départ et à l'arrivée des ferries, sur les réseaux sociaux ou par médias interposés, la pression sur la compagnie aura été constante depuis mars 2025. Il reste maintenant à faire plier Irish Ferries, pour qu'elle ne profite pas du retrait de Brittany Ferries du marché et qu'elle ne s'enrichisse pas davantage sur le dos des animaux. »

Brigitte Gothière, directrice Générale, L214

« Il s'agit d'une victoire historique qui constitue une étape décisive vers la fin de ce commerce honteux. L214 et les ONG européennes resteront pleinement mobilisées pour veiller à ce qu'aucun veau non sevré ne soit plus jamais transporté à travers la Manche. »

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

CIWF France : Julie HERVEL (06 16 59 40 77/ julie.hervel@ciwf.fr)

QUATRE PATTES : Elodie SUARD (elodie.suard@quatre-pattes.org)

WELFARM : Stéphane BOISSAVY (06 32 30 29 46/ presse@welfarm.fr)

L214 : Olivier Morice (07 54 39 72 54 / olivier.mo@l214.com)

Notes aux rédacteurs

1.Savanta a interrogé 8 531 adultes dans neuf pays de l'Union européenne (Belgique, Chypre, France, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie et Espagne)

en novembre 2025 afin de recueillir leur opinion sur les exportations d'animaux vivants. Cette étude a été commandée par Eurogroup for Animals. Les résultats complets [sont disponibles ici](#).

3. En 2023, CIWF et Eurogroup for Animals ont publié un rapport intitulé *A Data Dump of Suffering*, analysant des données européennes inédites relatives au transport longue distance de 180 000 lots d'animaux d'élevage au sein de l'Union européenne et depuis celle-ci sur une période de 19 mois. [Plus d'informations ici](#).

4. En 2023, la Commission européenne a publié [un rapport](#) sur la protection des veaux non sevrés lors des longs trajets.